

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**TERMINAL MÉTHANIER RABASKA : UNE BONNE DÉCISION DU  
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

communiqué

**Québec, le 4 octobre 2007** - L'agence économique de la région de Québec Chaudière-Appalaches a accueilli avec satisfaction la décision d'aujourd'hui concernant le port méthanier Rabaska.

« Voici une bonne nouvelle pour notre région » a déclaré le président-directeur général de PÔLE, M. Paul-Arthur Huot. « L'étude approfondie du BAPE a apporté les garanties nécessaires et l'entente avec l'Union des producteurs agricoles assure la protection des agriculteurs. La décision d'aujourd'hui nous permet maintenant, enfin, de passer à une autre étape. »

De plus, rappelons que le plan de réduction de la consommation du mazout lourd visant à améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre annoncé dernièrement nous permettra de nous débarrasser d'un combustible extrêmement polluant : un gain pour l'environnement.

En terminant, M. Huot a tenu à rappeler l'importance d'un processus d'accueil pour les promoteurs : « Il semble que cette trop longue saga se terminera positivement, mais il faut préparer l'avenir et s'assurer que les gens qui veulent développer des projets et investir ici puissent avoir devant eux un mécanisme clair, transparent et avec des échéances déterminées, et non le long parcours plein de rebondissements qu'on a connu dans le cas de Rabaska durant les trois dernières années. »

Rappelons que PÔLE Québec Chaudière-Appalaches a pour mission de catalyser les efforts de développement économique dans des secteurs d'activité ciblés afin que la ZONE économique atteigne une position compétitive sur la scène internationale et, ainsi, en accroître la richesse collective. PÔLE a aussi vu reconnaître ses efforts en accédant au « Top Canadian Groups », un club sélect des dix organisations de développement économique les plus performantes au Canada selon le Site Selection Magazine en septembre 2007.

-30-

Source : Isabelle Pelletier  
Directrice Communications et Affaires publiques  
(418) 932-0216

